



## Comité Régional d'Équitation Auvergne – Rhône-Alpes



# REGLEMENT 2021 E-CRITERIUM GRAND REGIONAL DRESSAGE

### Préambule :

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application du règlement des compétitions FFE en vigueur : dispositions générales et dispositions spécifiques du Dressage, complétées par les éventuels rectificatifs publiés sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com).

### Objet :

Le Comité Régional d'Équitation Auvergne-Rhône-Alpes, organe déconcentré de la FFE, organise un circuit de quatre concours de Dressage intitulé « **GRAND REGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DRESSAGE by STÜBBEN** » en collaboration avec **Cheval Dressage**, plateforme de notation de reprise de dressage, CCE et d'attelage.

Les quatre étapes sont :

- **Etape E-Grand Régional – ChevalDressage :**

Dépôt de vos reprises (A+B) sur [chevaldressage.com](http://chevaldressage.com) avant le **21/05/2021**

Les épreuves seront jugées conformément au règlement FFE. Tenue correcte exigée.

La reprise doit être filmée depuis la lettre C, en position légèrement surélevée, sur une piste 60x20. L'utilisation du zoom devra être très modéré. La vidéo devra débuter par l'affichage de la date de votre enregistrement. Aucune reprise filmée à l'occasion d'une compétition ne sera traitée. Publication du classement le **31/05/2021**

- |                                |                                |           |
|--------------------------------|--------------------------------|-----------|
| • <b>11-12-13 juin 2021</b>    | LOIRE DRESSAGE (42)            | 202142001 |
| • <b>23-24-25 juillet 2021</b> | CENTRE HIPPIQUE DES ALPES (38) | 202138001 |
| • <b>27-28-29 août 2021</b>    | STADE EQUESTRE SICHON (03)     | 202103030 |

### Qualification :

La qualification est réservée aux seul(e)s cavalier(e)s titulaires d'une licence de compétition dont la domiciliation sportive (réf. règlement FFE) se situe en **Auvergne Rhône Alpes**.

Il concerne les catégories suivantes :

- **Amateur 3 - Amateur 2 - Amateur 1**



## Comité Régional d'Équitation Auvergne – Rhône-Alpes



# REGLEMENT 2021 E-CRITERIUM GRAND REGIONAL DRESSAGE

### Classement :

Un classement par couple (cavalier/cheval) est établi par **cumul des trois meilleures performances** réalisées sur les **épreuves A et B**. L'engagement d'un(e) concurrent(e) domicilié(e) en **Auvergne Rhône Alpes** avec un cheval dans ces épreuves rend automatique sa participation au **Critérium Grand Régional** avec ce cheval. Un couple (cavalier/cheval) ne peut courir le circuit que sur une seule catégorie (Amateur 1, 2 ou 3). Un couple (cavalier/cheval) ne peut pas courir le **Critérium Grand Régional (A+B)** et le **Grand Régional (Préliminaire+Grand Prix)**. L'engagement d'un couple (cavalier/cheval) sur les épreuves Préliminaire et Grand Prix est possible mais disqualifie le couple sur le **Critérium Grand Régional**. La participation minimale est fixée à trois étapes.

A chaque participation sur les épreuves A et B, chaque couple obtient :

- 1er : 10pts
- 2e : 9 pts
- 3e : 8 pts
- 4e : 7pts
- 5e : 6 pts
- 6e : 5 pts
- 7e : 4 pts
- 8e : 3pts
- 9e : 2 pts
- 10e et plus : 1pt

En cas d'ex-æquo, les couples seront départagés sur la moyenne des notes d'ensemble.

### Remise des prix

Ce circuit fait l'objet d'une dotation en lots offerts par le sellier **Stübben** et le photographe **Damien Bert** (séance photo en studio). Il récompensera les podiums des catégories Amateur 3 -2- 1.

La remise des prix du **Critérium Grand Régional Dressage** aura lieu samedi 9 octobre 2021 au Parc du Cheval de Chazey sur Ain (01) à l'occasion des **Equimasters Dressage**.

La présence des lauréats est obligatoire, aucune récompense ne sera remise à des tiers représentants.

### Contexte sanitaire :

Nous nous réservons le droit d'adapter le contenu du présent règlement à toutes nouvelles règles sanitaires et FFE.